

Département du Rhône

MAIRIE DE RONTALON

Tél. : 04.78.48.92.64

Fax : 04.78.81.71.00

e-mail : mairie.rontalon@cc-paysmornantais.fr

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 29 OCTOBRE 2012

Présents : C. FROMONT, J-P.THORAL, J-Y.BOUCHUT, P.PIECHON, E.CARRA, A. CARRA, F.BROSSE, C.CROZIER, F.MARDUEL.

Absent excusé : F. DIAZ.

Absents non excusés : C. GONCALVES, M. PIEGAY.

Membres démissionnaires : L. POULAILLON, G. MURE, C. BALLY.

Secrétaire de séance : C. CROZIER.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 septembre 2012 : approbation à l'unanimité.

Rapport d'activités 2011 COPAMO :

Le territoire du SMAGGA s'étend sur 27 communes, 130km de rivières, 206 km2 de Grigny à Givors.

OPERATIONS ET EVENEMENTS MARQUANTS 2011

LE PROJET DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL SE PRÉCISE

Après deux années d'études approfondies menées par la Commission Spéciale composée d'élus, de techniciens et le renfort d'un programmiste, le contenu du projet a été adopté par le Conseil Communautaire le 26 avril

2011, à la quasi-unanimité : 32 voix favorables et 2 abstentions.

- Mi septembre 2011 : remise prévisionnelle des dossiers de concours aux candidats admis à concourir.

- Fin décembre 2011 : remise prévisionnelle des prestations de concours.

- Février 2012 : jury de classement des projets.

La COPAMO a reçu vingt-huit candidatures pour le concours d'architectes suite à l'appel lancé en juin 2011. Le jury a admis à concourir quatre équipes d'architectes largement expérimentées dans la construction de centres aquatiques. Deux d'entre elles sont basées sur la région lyonnaise. Les deux autres exercent en région parisienne.

INAUGURATION DES QUATRE CRECHES INTERCOMMUNALES LE 1ER OCTOBRE 2011

La COPAMO a inauguré quatre crèches intercommunales : trois créations à Chassagny, St Laurent d'Agny et St Didier sous Riverie, et un agrandissement à Soucieu en Jarrest

Montant des travaux

Coût total : 1,450 millions d'euros.

Financement

Conseil général : 370 000 € soit 26%.

CAF de Lyon : 220 000 € soit 15%.

COPAMO : 860 000 € soit 59%.

Communes d'accueil : les terrains ont été cédés pour l'euro symbolique

« EN AVANT SCOOT » : Les scooters de l'emploi, un soutien au déplacement et à la mobilité des personnes en recherche d'emploi

« BOUGEONS AUTREMENT »

Marche à pied, vélo, covoiturage, sont autant de façons de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre. C'est ce que la COPAMO a voulu démontrer en organisant « Bougeons autrement » pendant la semaine européenne de la mobilité. Le 21 septembre, elle accueillait les enfants et leurs familles autour de l'Espace Culturel à Mornant pour leur présenter des solutions moins énergivores que la voiture individuelle et plus économiques.

PROLONGATION DES AIDES DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

Actives depuis 2008, les aides de la COPAMO pour l'amélioration des logements se poursuivent dans le cadre du Programme d'Intérêt Général jusqu'en 2013.

LES ÉCO-GESTES AU QUOTIDIEN

Les élus de la COPAMO chargés du volet Habitat animaient le 19 novembre 2011 à Orliénas, une journée sur les éco-gestes avec les associations Hespul, Habitat & Développement, l'Union des commerçants et des artisans du Pays Mornantais et l'AMAP'Orliénas. Comme l'explique Gérard Grange, vice-président de la COPAMO chargé de l'aménagement de l'espace : « Cette manifestation, qui délivre des astuces pour limiter sa consommation d'énergie, s'inscrit dans notre Programme local de l'habitat, et plus précisément dans les actions de solidarité et de sensibilisation du Programme d'intérêt général (PIG) ».

SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

La charte d'urbanisme commercial signée par les communes

La COPAMO et l'ensemble de ses partenaires (communes, chambres des métiers, de commerce et de l'agriculture, UCAPAM) ont rédigé une charte d'urbanisme commercial afin de fixer le cadre dans lequel doit s'organiser le développement commercial et artisanal du Pays Mornantais.

Le FISAC déposé auprès des services de l'État

Fruit du travail de concertation réalisé quelques mois auparavant, le FISAC constitue une réelle opportunité pour les commerçants et les artisans de mener à bien leurs projets de rénovation ou de modernisation. En soutenant le commerce et l'artisanat local, les actions du FISAC visent aussi à apporter une diversité de services de qualité et de proximité aux habitants de nos communes.

*UCAPAM : Union des commerçants et des artisans du Pays Mornantais

*FISAC : Fonds d'intervention pour les services et l'artisanat

ARRIVEE DE LA 3D A LA SALLE JEAN CARMET

LES FINANCES

*Total des recettes prévues : 27 millions d'euros (24% emprunt ; 24% dotations et subventions ; 11% TEOM, taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

*Total des dépenses prévues : 27 millions (30% cadre de vie ; habitat ; déplacements ; ordures ménagères ; voirie et 20% enfance, jeunesse, solidarité).

❖ AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Habitat

Mise en oeuvre et suivi des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2008-2013. Bilan triennal 2008-2010 approuvé par le bureau communautaire le 21 juin 2011 ; pérennisation des actions du PLH ; favoriser l'accession sociale à la propriété.

Programme d'intérêt Général :

La COPAMO s'est engagée au côté de l'Etat dans le programme Habiter Mieux contre la précarité énergétique avec la signature du protocole territorial le 16 juin 2011.

Avec ce programme, l'ANAH propose notamment une aide de solidarité écologique (ASE) aux propriétaires occupants à faibles ressources. La COPAMO a décidé d'abonder cette subvention avec la création de l'aide de solidarité écologique complémentaire attribuée selon des critères de performance énergétique.

Déplacement

Animation et mise en oeuvre des réflexions communautaires déplacements et mobilité :

Animation de sensibilisation « Bougeons autrement » ; Participation à l'élaboration de la charte d'accueil Handicap ; Opportunité de développement des transports collectifs pour les parcs d'activité.

Agriculture

Animation des commissions agricoles communales

L'accent a été mis sur les communes présentant des enjeux importants en matière de renouvellement des exploitations : Orliénas, Chassagny, St Maurice sur Dargoire (5 commissions co-animées avec la Chambre d'Agriculture)

Accompagnement approfondi « cédants-repreneurs »

L'objectif est d'une part de renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des agriculteurs de plus de 55 ans pour faciliter la transmission de l'exploitation et d'autre part de repérer et d'aider les candidats à l'installation à s'intégrer dans le territoire.

Veille foncière sur les ventes de terrains agricoles

Les projets divers suivis en 2011 :

- Participation à l'élaboration du programme d'actions PSADER (Région / Ouest Lyonnais)
- Participation à la réflexion de la SICOLY sur l'hébergement des saisonniers
- Etude d'opportunité liée à la vente d'un bâtiment agroalimentaire
- Lien avec les actions de l'Espace Emploi de la COPAMO (l'opération Jobs d'été et les formations bureautiques à l'attention des agriculteurs)

Développement économique

1. Extension Parc d'activités des Platières

2. Partenariat avec le CERCL

En 2011, le CERCL a signé une convention de partenariat avec la COPAMO afin de travailler plus étroitement sur des sujets comme : l'emploi, la signalétique, les déplacements, les déchets professionnels, la maison des entreprises ...

3. Maison des Entreprises (MDE)

4. Plan des Déplacements Inter Entreprises

Réalisation d'une enquête concernant les déplacements domicile/travail pour :

- Connaître les pratiques de déplacements des salariés du territoire
- Mettre en évidence les besoins des salariés en transports
- Trouver des solutions adaptées, alternatives à la voiture individuelle

5. Mission maîtrise d'oeuvre hameau d'entreprises

6. Découverte des métiers du territoire aux jeunes

La manifestation « L'Artisanat fait son cinéma », en collaboration avec la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat), s'est tenue le vendredi 18 Mars à la salle Jean Carmet en présence des collèves de Mornant et Soucieu en Jarrest (environ 300 collégiens) et les artisans de l'UCAPAM.

7. Charte d'urbanisme commercial et FISAC

8. Soutien au Salon des réceptions, fêtes et cérémonies

9. Soutien au réseau Artisans

10. Evolution des bases de données entreprises

Tourisme

Signal de St-André la Côte:

Approbation du projet par le groupe de travail et la commission d'instruction :

- Un amphithéâtre en pierre et aménagement de la borne de Cassini (lancement en novembre de la consultation pour réaliser les travaux)

Gite Les Arches

Fréquentation semaine : 32 % réalisés principalement en accueil de travailleurs et d'étudiants.

Bien que la fréquentation soit légèrement moindre par rapport aux objectifs, elle reste croissante par rapport au réalisé en 2010, mais surtout le Chiffre d'Affaires est en hausse. Cette fréquentation fluctue d'une année sur l'autre en fonction des ponts et fériés, qui peuvent privilégier l'installation d'un groupe en semaine.

Fréquentation week-end : 74 %, réalisés principalement en accueil de regroupements familiaux ou amicaux, comme prévu cette fréquentation oscille entre 70 et 80%.

Emploi

Développer l'accompagnement individuel et renforcé des publics en recherche de solutions professionnelles

Poursuivre l'offre de service aux entreprises du territoire en matière d'aide au recrutement

Optimiser et renforcer le partenariat des acteurs de l'emploi, la formation et l'insertion

❖ Services à la population

Enfance et jeunesse

Enfance

Accompagnement et encadrement des Relais Assistantes Maternelles Itinérants (RAMI)

Suivi de l'association Eveil en Pays Mornantais (EPAM) et des crèches

Coordination du Guichet unique Passerelle Enfance

Mise en place du projet jeunesse

Collaboration avec les opérateurs locaux

Jeunesse

Développer le travail de mutualisation des Espaces Jeunes

Mise en place d'activités intercommunales

Construire une culture professionnelle collective

Donner de la cohérence aux actions sur le territoire

Mise en place d'une animation de proximité

Solidarité

Concernant la solidarité, l'année 2011 est marquée par :

- Le développement de mesures en faveur de l'accueil des enfants porteurs de handicap.

- La réflexion pour la mise en place d'une charte d'accueil handicap.

- L'installation des rencontres inter-CCAS.

❖ Moyens Généraux

Patrimoine

1) Construction de la halte-garderie la Ribambelle

2) Réaménagement des locaux de la halte-garderie A Petits Pas

3) Etude thermique au centre de loisirs de Rontalon

4) Rafraîchissement de la crèche Nid d'Ange

5) Aménagement des bureaux Jeunesse

6) Installation de la projection numérique et remplacement de l'écran au Cinéma

7) Installation de structures modulaires à la Piscine

8) Rénovation de la toiture terrasse de la Gendarmerie

9) Suivi des études préliminaires du Centre Aquatique

Communication

Missions principales :

Renforcer l'image de la collectivité au niveau interne et externe

Veiller au respect de la charte graphique sur l'ensemble des supports de communication de la COPAMO et accompagner les services dans leurs éditions

- Etre à l'écoute des élus et des services mais aussi de la population
- Contribuer au bon déroulement des manifestations de la collectivité (inaugurations, voeux, ...)
- Interface avec la ville jumelle (Pliezhausen)

Refonte du site Internet (suivi graphique et fourniture des données photographiques et rédactionnelles et validation rédactionnelle des informations des services).

Cout total annuel de L'Aqueduc : 18 675.31 € pour 4 exemplaires.

Délibération pour approuver les avenants au marché de travaux de l'école primaire

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'en cours d'avancement des travaux, des modifications sont apparus et ont générés des plus et moins-values sur plusieurs lots.

La commission d'appel d'offre réunie le 23 octobre 2012 et a donné un avis favorable aux avenants N° 1 des marchés de travaux des lots N° 2, 3 et 10.

Monsieur le Maire propose d'approuver les avenants au marché de travaux listés ci-après :

N° LOT	CORPS ETAT	NOM ENTREPRISE	MONTANT TOTAL HT DU MARCHÉ DE BASE	MONTANT HT AVENANT N° 1	NOUVEAU MONTANT HT DES MARCHES
2	COUVERTURE MENUISERIE EXTERIEURE	GENEVRIER	51 145,00 €	-2 542,00 €	48 603,00 €
3	MENUISERIE INTERIEURE	CHAVASSIEUX	56 701,00 €	8 380,00 €	65 081,00 €
10	CHAUFFAGE VMC	BONNIER	33 700,00 €	1 780,00 €	35 480,00 €

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer ces avenants à l'unanimité.

Approbation de la convention de mandat relative à l'attribution et au versement des aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectifs attribués aux particuliers maîtres d'ouvrage.

L'Agence de l'eau permet de faire bénéficier aux propriétaires désirant réhabiliter leur installation d'assainissement autonome classée « point noir » d'une subvention.

Toutefois cette subvention ne peut être versée directement au particulier, c'est pourquoi la commune servira d'intermédiaire.

La commune suivra le montage des dossiers, sollicitera les aides financières sous réserve de l'accord des particuliers éligibles au dispositif. Les études des filières seront réalisées par un bureau d'études spécialisé choisi et à la charge les propriétaires. Chaque étude sera contrôlée par le SPANC dans le cadre du contrôle de conception. Le propriétaire choisira une entreprise pour réaliser les travaux. Le SPANC viendra contrôler la conformité des travaux réalisés dans le cadre de ses missions du contrôle de réalisation.

La commune percevra les subventions et les reversera aux particuliers. Le versement de ces aides financières interviendra sur présentation de factures d'études et de travaux acquittées, visées par le service du SPANC et d'un avis favorable sur le projet et du certificat de conformité de l'installation délivré par le service SPANC.

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer cette convention avec l'Agence de l'eau pour pouvoir faire bénéficier aux particuliers concernés de ces subventions.

Le Conseil vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération pour contribution du syndicat intercommunal des eaux des monts du lyonnais et de la basse vallée du Gier.

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier qui fixe la contribution des communes adhérentes au syndicat pour l'année 2013 à 2,51 €par habitant.

Le Président du syndicat rappelle dans la délibération, que cette contribution est justifiée par le fait de l'utilisation par les communes du réseau d'eau potable comme support de leur protection incendie.

La participation communale au syndicat incombant à notre collectivité s'élève à 720,37 €pour l'année 2013.

Monsieur le Maire propose que cette participation soit recouvrée, comme chaque année, directement auprès des contribuables.

Le conseil vote à l'unanimité le recouvrement directe de cette participation.

Indemnité du conseil pour Madame le receveur municipal

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 30 janvier 2011 décidant d'allouer une indemnité de conseil au taux de 30% à Madame Joëlle DOMEYNE, Receveur Municipal de la commune pour l'année 2011.

Il propose au conseil municipal de reconduire ce même taux à partir du 1^{er} janvier 2012 jusqu'à la fin du mandat et de ne pas verser l'indemnité d'aide à la préparation des documents budgétaires

Le conseil décide à l'unanimité de reconduire le montant de l'indemnité au taux de 30 % et de ne pas verser d'indemnité d'aide à la préparation des documents budgétaires.

Compte rendu de réunions

- ✓ Réunion d'informations concernant les RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés).

Les RASED ont été maintenus. Ce sont les enseignants qui déclenchent l'intervention des membres spécialisés du RASED. Un travail en partenariat avec la famille permet alors d'élaborer un projet spécifique pour l'enfant en difficulté.

- ✓ Informations relatives aux demandeurs d'emploi sur la COPAMO pour 2012.

Pas de grande variation du nombre de demandeurs d'emploi sur l'année 2012 : 814 en janvier ; 827 en septembre. Sur Rontalon, 33 demandeurs d'emploi en septembre 2012.

- ✓ Commission Jeunesse

La personne responsable de LPM (Loisirs en Pays Mornantais) a assisté à la dernière commission jeunesse pour témoigner de sa volonté de dresser une passerelle entre l'Espace Jeune et le Centre de Loisirs.

- ✓ Voirie

Le 6 novembre 2012, la commission doit se réunir pour travailler sur la phase 3 de l'aménagement du bourg.

- ✓ Commission PLU les 8 novembre (20H30) et 19 novembre (14H30).

- ✓ Commission Culture le 19 novembre à 20H30 pour faire le point avec les associations de la commune, connaître leurs besoins.